



Arrêté modificatif N°SPA/73/2026-199

**portant sur la composition de la commission consultative de l'environnement (CCE)
de l'aérodrome d'Albertville – Général Pierre Delachenal**

La Préfète de la Savoie,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

VU le code de l'environnement et notamment les articles L.571-13 et R.571-70 à R.571-80,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret du 26 mars 2025 portant nomination de Mme Vanina NICOLI en qualité de préfète de la Savoie ; ensemble le procès-verbal du 22 avril portant installation de Mme Vanina NICOLI en qualité de préfète de la Savoie,

VU l'arrêté N°73-2025-12-22-00013 du 22 décembre 2025 portant création de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome d'Albertville – Général Pierre Delachenal,

VU le résultat des dernières élections municipales et communautaires,

VU la délibération du conseil communautaire d'Arlysère du 23 avril 2026 relative à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération d'Arlysère au sein de la CCE de l'aérodrome d'Albertville – Général Pierre Delachenal,

SUR proposition du sous-préfet de l'arrondissement d'Albertville,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La liste des représentants d'Arlysère dans l'article 4 de l'arrêté N°73-2025-12-22 du 22 décembre 2025 portant création de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome d'Albertville – Général Pierre Delachenal est modifiée comme suit :

titulaire : M. Frédéric Burnier Framboret
suppléant : M. Hervé Bernaille

titulaire : Mme Sandrine Berthet
suppléant : M. Luc Omeltchenko

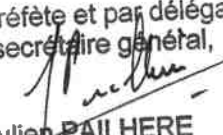
titulaire : M. François Rieu
suppléant : M. Jean-Claude Sibuet - Becquet

ARTICLE 2 :

Le sous-préfet d'Albertville et la Directrice départementale des territoires de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée aux membres de la commission nouvellement désignés pour valoir titre de nomination.

Chambéry, le **21 MAI 2026**

La Préfète

Pour la Préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Julien PAILHERE